

CONDITIONS DE RÉSERVATION

Les emplacements "Camping-Caravaning" comprennent la location d'un emplacement délimité pour un camping car, une tente ou une caravane, le parking pour un véhicule et l'accès aux infrastructures d'accueil et aux sanitaires. Le prix du forfait "camping" comprend 1 ou 2 personnes, 6 personnes maximum par emplacement étant admises.

Les emplacements sont loués à partir de 14h00 jusqu'à 12h00 le lendemain. Tout départ au-delà de cette période entraîne la facturation d'une nuit supplémentaire.

Les **locatifs** comprennent la location pour 2 à 7 personnes selon le choix de la location, le parking pour un véhicule, l'eau, l'électricité, le gaz et l'accès aux infrastructures d'accueil. Dans les mobil-homes 4/5 personnes, 5 personnes pourront être acceptées après accord de la direction (4 adultes max. et 1 enfant). Dans les mobil-homes 6/7 personnes, 7 personnes pourront être acceptées après accord de la direction (6 adultes max. et 1 enfant). Nos locations sont équipées en vaisselle, oreillers et couettes. **Le linge de lit et de toilette n'est pas fourni.**

Nos locations sont disponibles **entre 15h et 19h (18h30 hors juillet-août)** le jour de l'arrivée et doivent être libérées **pour 10h** le jour du départ. Tout départ au-delà de cette période entraîne la facturation d'une nuit supplémentaire.

Modalités de règlement : toute demande de réservation ferme doit être formulée par écrit et accompagnée du règlement d'un acompte comprenant 30% des frais de séjour, les frais de dossier et la cotisation pour l'assurance annulation (si souscrite). Cette réservation n'a de valeur contractuelle qu'à réception d'une confirmation d'inscription émise par le camping. Pour les locations, **le solde doit être réglé 30 jours avant le début du séjour** (Réservation de dernière minute : toute réservation effectuée dans un délai inférieur à 30 jours avant la date de départ doit être payée intégralement par CB). Modes de paiement : chèque bancaire, chèque vacances, carte bancaire. Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé. De même en cas d'arrivée après 20h non signalée au camping, celui-ci se réserve le droit d'annuler la réservation et de remettre en location l'hébergement. Toutes les sommes versées sont alors acquises au profit du camping.

Les **tarifs** s'entendent TTC avec un taux de TVA de **10%** applicable au jour où ils ont été déterminés. Toute modification ultérieure du taux de TVA applicable, survenue entre le moment où les tarifs ont été déterminés et la facturation du séjour, entraînera une modification corrélative du prix TTC, ce que le client accepte sans réserve. Les prix TTC n'incluent pas la taxe de séjour. Les tarifs indiqués sont susceptibles d'évolution. Le camping se réserve le droit de modifier les tarifs à tout moment. Les séjours seront facturés sur la base des tarifs en vigueur au jour de la réservation.

Caution : une caution de 300€ pour le matériel (400€ pour les Spas des mobile-homes Prestige) et **une caution de 50 à 90€** pour le forfait ménage (selon le mobile-home) seront demandées lors de votre arrivée. Ces cautions garantissent la perte, la casse, la dégradation du matériel et des extérieurs, ainsi que **la propreté impeccable** de la location.

La location fait l'objet d'un état des lieux à l'arrivée par le réservant (toute anomalie doit nous être signalée sous 24h.) et à son départ par les 2 parties. Tout écart sera facturé. Les cautions seront restituées en fin de séjour ou au plus tard sous huitaine par courrier, sous réserve de la bonne exécution des présentes conditions de réservation.

Il est formellement interdit de brancher les véhicules électriques sur les prises des mobile-homes ou les bornes des emplacements (une borne de recharge est disponible sur le parking du camping), sous peine d'une facturation forfaitaire de 300 €.

Le locataire atteste qu'il est titulaire auprès de son assureur d'un contrat responsabilité civile privée couvrant les dommages causés aux biens loués ou confiés. Le camping de l'Île Verte décline toutes responsabilités en cas de vol, incendie, intempéries, etc..., et en cas d'incident relevant de la responsabilité civile du Réservant.

Annulation : toute annulation doit être notifiée par courrier, laquelle prendra effet à compter de la date de réception du courrier. **Plus de 30 jours avant la date du séjour**, le montant de l'acompte reste acquis au camping.

Moins de 30 jours avant la date du séjour, le montant total de la location, des frais de réservation et de la cotisation d'assurance sont conservés. Pour obtenir un éventuel dédommagement, nous vous invitons à souscrire **L'assurance annulation ou interruption de séjour** qui vous est proposée lors de la réservation.*

Les animaux de petites tailles, hors chiens de classes I et II et chats, en possession d'un carnet de vaccination et limités à un par location sont acceptés (avec supplément). Ceux apparaissant comme dangereux sont refusés ; les autres doivent dans tous les cas être tenus en laisse et ne sont pas admis dans l'espace aquatique et l'aire de jeux enfants. **De même, ils ne devront en aucun cas être laissés seuls dans la location.** Enfin, il sera demandé à leurs propriétaires de les accompagner à l'extérieur du camping pour leurs besoins afin de garantir la propreté du camping.

Le Camping de l'Île Verte se réserve le droit d'accès au camping à toute personne supplémentaire non prévue au formulaire de réservation. Les visiteurs doivent obligatoirement stationner leurs véhicules à l'extérieur. **L'accès aux infrastructures du camping (sanitaires, aire de jeux) est soumis à l'accord du gestionnaire et pour des raisons d'assurance, l'accès à la piscine leur est interdit.** En contrepartie de la mise à disposition des équipements du camping, ils devront s'acquitter de la taxe visiteur. **Tous les réservants doivent se conformer aux dispositions du "Règlement Intérieur" affiché à l'entrée et à l'accueil du Camping.**

Assurance annulation

*Le client est informé de la faculté dont il dispose de souscrire, à la réservation, une assurance annulation couvrant certaines causes d'annulation moyennant le versement d'une prime d'un montant de 3,5% du montant du séjour (Les conditions générales d'assurance sont disponibles sur notre site internet ou sur simple demande auprès du camping). En cas de confinement généralisé ou de non-ouverture du camping, le camping vous proposera un avoir valable sur la saison en cours et la prochaine, équivalent au montant versé (hors frais de dossier et assurance annulation) ou un remboursement.

En cas de litige et après avoir saisi le service clientèle du professionnel, tout client a la possibilité de saisir un médiateur de la consommation, dans un délai maximal d'un an à compter de la date de la réclamation écrite, par LRAR, auprès de ce professionnel.

Les coordonnées du médiateur susceptible d'être saisi par le client, sont les suivantes :

BAYONNE MEDIATION, 32 rue du Hameau 64200 BIARRITZ
www.bayonne-mediation.com - 06 79 59 83 38